

**AVENANT « PREVOYANCE » GROUPE CASINO  
DU 22 DECEMBRE 2008**

Entre les soussignés :

Le Groupe Casino, représenté par M. Yves DESJACQUES, Directeur des Ressources Humaines et M. Gérard MASSUS, Directeur des Relations et de l'Innovation Sociales,

D'une part,

Et,

Les organisations syndicales représentatives des salariés au niveau du Groupe Casino représentées par :

- CFE-CGC, M. Charles JACOB
- SNTA-FO Casino, affilié à la FGTA-FO, Mme Brigitte CHATENIE
- AUTONOME, M. Serge DURAND
- CFDT, M. Christian GAMARRA
- CFTC, Mme Michèle BONNOT
- CGT, M. Thierry MENARD
- UNSA Casino, Mme Martine LAGUERRE

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## **PREAMBULE**

Les partenaires sociaux, souhaitant faire bénéficier les salariés des Sociétés C Chez Vous et Redonis des régimes de prévoyance Groupe, ont décidé de mettre à jour le périmètre des sociétés bénéficiaires.

Il est rappelé que :

- Ces régimes sont collectifs à adhésion obligatoire et concernent l'ensemble du personnel salarié des sociétés bénéficiaires.
- Les garanties sont maintenues au profit des salariés dont le contrat de travail est suspendu, lorsque pendant toute cette période, ils bénéficient du maintien, total ou partiel de salaire ou des indemnités journalières, pensions d'invalidité ou rentes d'incapacité de la sécurité sociale.

Pour ce faire, les partenaires sociaux sont convenus des dispositions du présent avenant.

## **Article 1<sup>er</sup> – Champ d'application**

Il est convenu que le présent avenant concerne exclusivement les sociétés filiales suivantes :

- Acos
- Casino Restauration
- Casino Développement
- Casino Franchise
- Casino Information Technologie (C.I.T.)
- Casino Services
- C Chez Vous
- Comacas
- Distribution Casino France
- Easydis
- EMC Distribution
- Fructidor
- Guichard-Perrachon SA
- IGC Promotion
- IGC Service
- Imagica
- Mercialys
- Mercialys Gestion
- Redonis
- R2C
- Serca
- Sudéco
- TPLM

## **Article 2 – Objet**

Le présent avenant a pour objet de modifier le périmètre des sociétés bénéficiaires du contrat de prévoyance Groupe.

#### **Article 4 – Date d’application**

Dès notification du présent accord à l’ensemble des organisations syndicales représentatives au sein du Groupe Casino, ces dernières disposent selon l’article L.2232-13 du Code du Travail d’un délai de 8 jours pour exercer leur droit d’opposition. Cette opposition est notifiée aux signataires devra être exprimée par écrit, motivée et préciser les points de désaccord.

Après la fin du présent délai, l’accord sera adressé en deux exemplaires à la DDTEFP dont une version sur support papier signée des parties par lettre recommandée avec demande d’avis de réception et une version sur support électronique.

Le présent accord sera applicable le jour suivant les formalités de dépôt prévues par le Code du Travail.

Fait à St-Etienne, le 22 décembre 2008

Pour les organisations syndicales :

CFE-CGC, Charles JACOB

SNTA-FO Casino, affilié à la FGTA-FO  
Brigitte CHATENIE

AUTONOME, Serge DURAND

CFDT, Christian GAMARRA

CFTC, Michèle BONNOT

CGT, Thierry MENARD

UNSA Casino, Martine LAGUERRE

Pour la Direction :

Yves DESJACQUES

Gérard MASSUS

|   |   |   |
|---|---|---|
| <u>Type de document :</u><br><b>Procédure</b>                                     |   |   |
|  | <u>Origine de la contribution :</u><br>GTE 06 Espace RH | <u>Pays concerné(s) :</u><br>France   |
|   |   | <u>Branche(s) / Activité(s) / Service(s) concerné(s) :</u><br>Toutes branches / Tous services |

|  |
|--|
| <u>Titre du document :</u><br>Avenant prévoyance du 22/12/2008 (périmètre et suspensions contrats) |
|--|

|  |
|--|
| <u>Mots-clés / Objectifs du document :</u><br>Avenant prévoyance périmètre et suspensions contrats |
|--|

|                    |
|--------------------|
| <u>Remarques :</u> |
|--------------------|

|  |
|--|
| <u>Nom du fichier attaché :</u><br>avenant_prevoyance_modification_perimetre_et_suspensions_contrats.pdf<br>Ce fichier est attaché au document :<br>Avenant prévoyance du 22/12/2008 (périmètre et suspensions contrats) |
|--|

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| <u>Valideur</u>        | <u>Certificateur</u>   |
| SZYDLAK AGNES (015116) | SZYDLAK AGNES (015116) |

|                           |                            |                        |
|---------------------------|----------------------------|------------------------|
| <u>Date d'application</u> | <u>Date de publication</u> | <u>Version publiée</u> |
| 14/01/2009                | 14/01/2009                 | V0                     |